

Vision Culture 2025

Le Conseil de la culture recommande à la Ville de Québec cinq initiatives prioritaires

Québec, le 30 septembre 2014 – À l’issue de l’événement *Vision Culture 2025*, le Conseil de la culture privilégie cinq initiatives prioritaires qu’il demande à la Ville de Québec de mettre en œuvre, comme autant de moyens qui conduiront à l’avènement d’une capitale culturelle forte, rêvée pour 2025. Le Conseil souhaite également que soient notamment pris en compte deux axes cruciaux dans la future politique culturelle de la Ville de Québec, soit *La protection de l’écosystème culturel au cœur de l’action de la Ville* et *Une approche renouvelée des arts, du patrimoine et de la culture*.

Cinq interventions prioritaires

Pour le Conseil de la culture, la capitale culturelle imaginée pour 2025 aura été construite et développée grâce à un certain nombre d’initiatives prioritaires qu’il faudrait engager dès maintenant. Ces cinq initiatives sont, dans l’ordre :

- La bonification de l’enveloppe du programme *Vitalité culturelle* pour le soutien au fonctionnement des organismes culturels;
- Un leadership appuyé de la Ville de Québec pour stimuler la contribution du secteur privé et le développement de public;
- Une meilleure adéquation entre les besoins du milieu et les programmes de la Ville, permettant notamment le soutien à la création et à la production des artistes en mi-carrière et établis;
- L’assouplissement des règles du jeu et la modernisation de l’Entente de développement culturel;
- Une réponse aux besoins en espaces et en lieux culturels pour la création, la production et la diffusion.

Une demande fort raisonnable

En ce qui concerne la bonification de l’enveloppe du programme *Vitalité culturelle*, cette demande est unanime dans le milieu culturel. Pour illustrer le caractère fort raisonnable de cette demande, on peut signaler que l’enveloppe actuelle du programme qui totalise 2,3 millions de dollars s’inscrit dans des dépenses totales au titre de la culture de la Ville de Québec, qui sont évaluées à plus de 83 millions de dollars.

Dépôt d'un document de réflexion

À l'issue de l'événement, le Conseil de la culture a déposé à la Ville de Québec un document de réflexion intitulé «*Vision Culture 2025 - Pour une véritable capitale culturelle* », avec chiffres à l'appui, présentant et étayant les axes d'intervention et les initiatives prioritaires qu'il recommande et qu'il souhaite voir pris en compte dans la future vision culturelle de la Ville de Québec.

Dix mémoires déposés par les tables disciplinaires du Conseil de la culture

Le Conseil de la culture trace un bilan positif de l'événement *Vision Culture 2025* qui a suscité une bonne participation des forces vives du milieu artistique et culturel professionnel de Québec issues de toutes les disciplines et domaines culturels.

Chacune des 10 tables disciplinaires du Conseil de la culture a élaboré et déposé un mémoire dans le cadre de l'événement.

Prochaines étapes

En tant que représentant du milieu artistique et culturel professionnel, le Conseil de la culture souhaite continuer à associer de près le milieu professionnel aux prochaines étapes d'élaboration de la nouvelle politique culturelle de la Ville de Québec.

Engagé au service du milieu culturel, le Conseil de la culture est le seul organisme à regrouper, à représenter et à offrir des services aux professionnels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels. Il regroupe plus de 200 organismes culturels, représentant près de 3 000 artistes et travailleurs culturels professionnels.

- 30 -

Source et renseignements : Suzanne Mercier
Conseil de la culture
418 523- 1333, poste 225
suzanne.mercier@culture-quebec.qc.ca

Relations de presse : Johanne Mongeau 418 254-1206